MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 1851 du 9 janvier 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens cellules et moteurs »

NOR : *IOCJ1200850S*

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 118799 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131578S),

Décide:

Article unique

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er février 2012:

Police, Sylvain	Nigend : 148 122	Numéro de livret de solde : 8 008 783
Wolski, Jean-Christophe	Nigend : 221 420	Numéro de livret de solde : 8 083 712
Fanjat, François	Nigend : 174 530	Numéro de livret de solde : 6 537 373

Fait le 9 janvier 2012.

Le colonel,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. Morterol